

Dauphiné Libéré Hautes-Alpes le 3 janvier 2024

Cigarettes : les prix augmentent et les fumeurs se fournissent ailleurs

Le prix du paquet de cigarettes est passé à 12,50 € en France. De l'autre côté de la frontière, en Italie, il coûte moitié moins cher. Une situation que déplorent les buralistes... français et qui interroge le député haut-alpin Joël Giraud.



Les buralistes redoutent aussi de voir les clients se ravitailler à l'étranger. Photo Le DL /Vincent Ollivier

Le début d'année 2024 ne déroge pas à la règle et s'accompagne de son lot d'augmentation. À commencer par celle du prix du tabac. Le prix du paquet de référence passe ainsi à 12,50 €. Mine de rien, cela représente quasiment 300 % d'augmentation depuis le début du siècle puisque le même paquet coûtait en l'an 2000 3,2 €. Pour les buralistes, les hausses successives sont un réel problème. « Nous ne sommes pas du tout opposés à la politique de santé publique, mais le problème c'est que non seulement cela ne marche pas, mais cela fait baisser nos chiffres d'affaires, les recettes fiscales de l'État (lire aussi par ailleurs) et cela favorise le grand banditisme, la contrebande et la contrefaçon », estime Jean-Maurice Bonnardel, président de la fédération des buralistes des Hautes-Alpes.



Jean-Maurice Bonnardel, président de la fédération des buralistes des Alpes du Sud, dans son tabac le Chiquito. Photo Le DL /Vincent Ollivier

Pour étayer son propos, le patron du Chiquito à Gap, cite les chiffres de Santé publique France : « En 2017, on avait 31,9 % de la population qui se disait fumeur. En 2022, cette proportion est tombée à 31,8 % malgré toutes les hausses. » En 2017, le prix du paquet était à 7,05 €, en 2022 à 10,50 €. Si la proportion baisse très faiblement, le nombre total de fumeurs, lui, augmente, puisque la population a augmenté entre 2017 et 2022. « Nous avons constaté une baisse de nos ventes de cigarettes au fil des années. Mais cela ne signifie pas que les gens arrêtent, juste qu'ils se fournissent ailleurs. Actuellement, environ 35 % de la consommation de tabac en France serait issue de réseaux illégaux. Et entre 2017 et 2022, les contrefaçons auraient augmenté de 61 %. »

Des clients qui n'arrêtent pas de fumer, mais se fournissent ailleurs

Si les Hautes-Alpes ne semblent pour l'instant pas touchées par les phénomènes de vente à la sauvette d'ampleur ou de contrefaçon, la contrebande fait du mal au réseau des buralistes. Mais la proximité de l'Italie aussi. « On ne peut pas blâmer les clients qui vont acheter légalement leurs cigarettes de l'autre côté de la frontière. Le paquet là-bas est à 6 €. Deux fois moins cher. »

Sur ces entre-faits, une cliente entre pour acheter des jeux à gratter, la discussion s'engage et la jeune femme sort sans complexe deux paquets venant de l'étranger. « Celui-ci vient des États-Unis et celui-là de Tunisie. En France, quand on a un petit salaire, ça devient compliqué d'acheter ses cigarettes au tabac, alors on se débrouille », explique-t-elle. « C'est ce que je vous disais, les gens n'arrêtent pas de fumer, ils trouvent d'autres solutions pour se fournir. Et avec l'injonction faite par le Conseil d'État à la Première ministre de se conformer à la législation européenne et de passer la limitation de cartouches achetées en Europe de une à quatre, cela ne va pas arranger la situation. Ce qu'on vit ici, toutes les zones frontalières le vivent. Et dans tous les pays frontaliers, le paquet de cigarettes est bien moins cher. »

Des buralistes résilients

Pour revenir aux questions de santé publique, Jean-Maurice Bonnardel précise aussi que le développement de cigarettes de contrefaçon, dont la composition échappe à tout contrôle, peut poser un vrai problème.

Mais Jean-Maurice Bonnardel mise sur la résilience de la profession. « Nous sommes de vrais commerces de proximité et nous faisons preuve de résilience, nous nous diversifions et nous nous adaptons en proposant de nouveaux services. Cartes de téléphone, jeux à gratter, cartes de crédit, cigarettes électroniques, paiement des amendes ou de certaines factures, etc. Nous avons besoin de flux pour vivre. À nous de trouver ce qui va attirer les gens dans nos commerces. Nous sommes vraiment des vecteurs de lien social dans les centres-villes et les campagnes. C'est le message qu'on fait passer dans notre réseau et qu'on essaie de faire remonter au gouvernement. » Encore faut-il qu'il soit entendu... Et compris.

Quelques chiffres

- ▶ En France le prix du paquet de cigarettes est de 12,50 €.
- ▶ Au0 Luxembourg et en Espagne, de 5,50 €.
- ▶ En Italie, de 6 €.
- ▶ En Andorre, de 4 €.
- ▶ En l'an 2000, le paquet de cigarettes coûtait en France 3,2€. Il est passé au-dessus des 6 € en 2012, à 9,95 € en 2020.



À Oulx, en Italie, « entre 60 et 70 % de mes clients sont Français »

Les Haut-Alpins ne sont pas légion, ce samedi 30 décembre, dans le bureau de tabac de Steve, situé dans la rue principale d'Oulx, dans le Val de Suse. En ce jour de chassé-croisé, les Français franchissant la porte de son échoppe viennent de passer le tunnel de Fréjus et font une halte cigarettes avant de gagner les stations des Hautes-Alpes.

Beaucoup de Gapençais pour l'achat de cartouches

Un jour exceptionnel, car habituellement, les habitants des Hautes-Alpes constituent la majorité de sa clientèle. « Entre 60 et 70 % de mes clients sont Français, notamment des alentours de Gap », pointe le buraliste dans la langue de Molière. Les Briançonnais, pourtant plus proches, sont moins nombreux. « Ils vont davantage à Clavière [le premier village après le passage de la frontière au col de Montgenèvre, NDLR] pour acheter quelques paquets. Les Gapençais viennent ici chercher des cartouches. »

Une par personne maximum, soit 200 cigarettes. Pour le moment, car en octobre dernier, le Conseil d'État a enjoint la France à s'aligner sur le droit européen : il serait alors possible, d'ici quelques mois, de passer la frontière avec quatre cartouches.

Avec un paquet de blondes quasi deux fois moins cher de l'autre côté des Alpes, un passage par l'Italie pour les fumeurs deviendrait encore plus intéressant. « Aujourd'hui, la plupart des Haut-Alpins qui viennent m'acheter des cartouches ne viennent pas exprès pour cela, explique Steve. Ils vont faire des courses, se font un restaurant ou sont simplement de passage. Ils prennent autant de cartouches qu'il y a d'adultes dans la voiture. » Demain, un véhicule avec cinq personnes majeures pourra contenir 20 cartouches dans le coffre : 4 000 cigarettes !

La nouvelle augmentation des paquets en France ne devrait cependant pas avoir une incidence significative sur la fréquentation de *francesi* dans le bureau de tabac de Steve. « La différence s'est surtout fait sentir quand les prix français ont dépassé les sept euros, à partir de 2017. »

« La hausse fiscale sur le tabac, c'est la solution de facilité de tous les politiques depuis longtemps »



Bien qu'appartenant à la majorité, le député Renaissance des Hautes-Alpes [Joël Giraud](#) n'a pas sa langue dans sa poche. Et récemment, il a posé des questions à l'Assemblée nationale sur la hausse de la fiscalité sur le tabac soulignant que « les recettes de l'État ont déjà subi une perte de 210 millions d'euros par rapport à 2022 ». Si l'on tient compte aussi de la TVA sur le tabac, le manque à gagner grimpe à 260 millions d'euros sur la période considérée. « Si l'on projette ces données pour l'ensemble de l'année 2023, l'État pourrait donc essayer des pertes comprises entre 250 et 280 millions d'euros, voire entre 300 et 350 millions d'euros sur l'année entière, en incluant la TVA. »

« Cela risque de fragiliser de petits établissements en zone rurale »

« Ce que je regrette profondément, c'est l'injonction du Conseil d'État pour qu'on se mette en conformité avec la réglementation européenne. Mettre sur un même plan des enjeux de santé publique et la libre circulation des biens, ce n'est pas raisonnable selon moi. En plus, cela risque de fragiliser de petits établissements en zone rurale, surtout dans notre zone frontalière. » Il ajoute même que la question de la fiscalité du tabac est, pour qui est rompu au fonctionnement de l'assemblée, un artifice éculé. « Quand vous présentez un projet de loi ou un amendement qui va coûter de l'argent à l'État, vous avez l'obligation de flécher une recette en face. Et systématiquement

ou presque, c'est sur la fiscalité du tabac que porte l'augmentation. J'ai même récemment interpellé un député LFI en lui disant que si on votait tous ses amendements, il faudrait multiplier le prix du paquet par 10. »

Prévention : « On est les plus mauvais d'Europe »

Très attaché aux questions de santé publique et des ravages que le tabac peut causer, il est conscient que la France n'est pas bonne élève en matière de prévention. « C'est simple, je crois qu'on est les plus mauvais en Europe. Je travaille avec d'autres confrères en Europe et ils sont bien meilleurs que nous. Il y a aussi une question de mentalité, de courtoisie, de savoir-vivre. En Italie, il ne viendrait pas à l'idée aux gens de fumer sans avoir l'assentiment des gens autour. En France, on en est loin. »

Quant aux dangers liés aux cigarettes de contrefaçon, il en est bien conscient. « Je pense qu'on risque d'avoir des problèmes de santé publique dans les années à venir. Déjà que ce qu'il y a dans les cigarettes normales n'est pas très bon, mais là, je doute que ceux qui font de la contrefaçon soient très soucieux des produits qu'ils vont mettre dedans. C'est devenu du trafic organisé et il faudrait une vraie volonté politique pour éradiquer cette question de grand banditisme. »